

Théâtre / mode d'emploi

Abonnement à la carte pour un minimum de 4 spectacles par personne

Ouverture de la billetterie à partir du lundi 4 septembre à 9h jusqu'au samedi 9 septembre :

- du lundi 4 au vendredi 8 septembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le samedi 9 septembre de 9h à 12h

Au-delà de la période réservée exclusivement, l'abonnement est toujours possible, du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Vous pouvez abonner plusieurs personnes sur un seul bulletin à condition que les personnes choisissent des abonnements strictement identiques.

Sinon, utiliser un autre bulletin que vous pouvez télécharger sur www.ville-sens.fr

Avant de vous présenter au théâtre, pensez à remplir le bulletin d'abonnement qui figure à l'intérieur de la plaquette.

Le tarif réduit est accordé, seulement sur présentation d'un justificatif,

- aux abonnés de la saison
- aux groupes de 10 personnes minimum (une seule personne fera l'intermédiaire entre le théâtre et le groupe)
- aux abonnés du Théâtre d'Auxerre
- aux demandeurs d'emploi
- aux bénéficiaires du RSA
- aux familles nombreuses
- aux adhérents de compagnies de théâtre
- aux élèves et professeurs des écoles de musique de l'Yonne

Pass jazz

Trois concerts sur un week-end / 45 €.

Tarif 10 €

Pour les étudiants de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif sauf pour les tarifs uniques

Réservations

1/ Par correspondance : après réservation par téléphone, vous recevrez vos places à domicile en envoyant ou en déposant au préalable au théâtre un chèque libellé à l'ordre du trésor public de Sens, et d'une enveloppe affranchie à votre adresse. Vos places sont réservées pendant 5 jours jusqu'à réception de votre chèque à défaut de paiement, votre réservation sera automatiquement annulée. Les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

2/ sur place : du lundi au vendredi de 10 à 12 heures

3/ le soir même du spectacle : vous pouvez retirer vos billets au guichet, dès 20h. Prenez soin, toutefois, de vous assurer qu'il reste des places disponibles.

- Les billets ne sont ni repris ni échangés ni reportés ni remboursés.

- Les spectacles commencent à 20h30 précises, sauf exception.

- Les spectateurs qui se présenteraient après le début du spectacle pourront se voir interdire l'entrée du théâtre.

- Les prises de vues photo, ciné ou vidéo, les enregistrements sonores sont rigoureusement interdits.

- Les loges d'artistes, coulisses, scène, régie technique ne sont pas accessibles au public.

- Il est strictement interdit de fumer, de boire, de manger dans la salle.

Programme sous réserve de modifications.